

Les subsides

Les députés doivent comprendre qu'il faut juger les mesures et les décisions du gouvernement en tenant compte du déficit élevé, du fort taux de chômage et du fait que la relance reste fragile. Avec un déficit d'environ 35 milliards de dollars et un service de la dette qui coûte 22 milliards de dollars, la dette nationale constitue un fardeau dont on est obligé de tenir compte. Les personnes âgées nous ont dit qu'elles savaient à quel point ce budget était dur pour elles, mais elles comprennent aussi ce que je viens de dire. N'importe quel Canadien responsable devrait s'inquiéter quand son gouvernement consacre davantage d'argent au service de la dette qu'aux soins médicaux, aux pensions et aux transferts aux provinces au titre de la santé et du bien-être.

Les Canadiens qui apprennent que le gouvernement dépense plus pour le service de la dette que pour les soins médicaux et les pensions savent qu'il faut prendre des mesures. Une telle situation, si on ne s'attaquait pas au problème, limiterait davantage les possibilités de décisions des particuliers et la marge de manœuvre du gouvernement à long terme.

J'ai entendu, cet après-midi, la députée de Hamilton-Est (M^{me} Coppins) comparer la situation avec une amputation, en disant qu'elle ne voulait pas choisir entre l'amputation de la main et celle du bras. Permettez-moi de vous dire que les Canadiens comprennent qu'une amputation est toujours préférable à une mort lente et douloureuse. Selon moi, un gouvernement qui propose de juguler le déficit agit de manière responsable, sur le plan fiscal et social, parce qu'il comprend que l'inaction nous empêcherait, dans une certaine mesure, d'aider les personnes âgées par la suite. Nous savons que la diminution du déficit nous permettra de maintenir les mesures sociales.

La pire chose que nous pourrions faire pour les gens qui ont besoin de nos programmes sociaux serait de négliger le problème jusqu'à ce qu'il soit trop tard. En outre, je pense que tout Canadien qui en a les moyens doit faire sa part dans la diminution du déficit, puisqu'il profitera de la relance. Aucun Canadien, jeune ou vieux, favorisé ou pas, ne veut prendre la responsabilité de maintenir le taux de chômage à un niveau élevé. Je sais également que tous les Canadiens sont prêts à faire un effort pour accroître l'emploi et la productivité.

N'oublions pas qu'en décidant de modifier l'indexation tant en ce qui concerne les recettes que les dépenses, le gouvernement réussira à répartir le plus largement possible le fardeau de la réduction du déficit, tout en continuant à protéger les citoyens contre une hausse inattendue du taux d'inflation. Tout accroissement de l'inflation au-dessus de 3 p. 100 sera totalement compensé.

Le gouvernement a surtout tenu la promesse qu'il avait faite aux Canadiens pendant la campagne électorale à savoir que nous attribuerions nos ressources limitées aux plus nécessiteux. Les pensionnés dans le besoin demeurent protégés contre l'inflation. Nous avons maintenu l'indexation totale pour les bénéficiaires du supplément de revenu garanti et les prestations aux anciens combattants. Également, dès l'adoption de la loi, 85,000 veufs et veuves économiquement faibles âgés de 60 à 65 ans auront droit à l'allocation de conjoint. La majorité des bénéficiaires de ce projet de loi sont des femmes qui ont été financièrement dépendantes pendant la majeure partie sinon la totalité de leur vie. Il faut bien reconnaître que ces veuves comptent parmi les plus pauvres de nos concitoyens.

Pendant les brefs instants à ma disposition, j'ai essayé de parler de choses positives. Mais j'éprouve également des inquiétudes. Les députés ont été élus en septembre pour défendre les intérêts de leurs électeurs et faire part à la Chambre des préoccupations légitimes de ces derniers. Les Canadiens ont voté en faveur du changement en septembre mais je sais, pour avoir frappé à beaucoup de portes cet été, comme plusieurs de mes collègues, que les Canadiens souhaitent également un changement d'attitude chez leurs représentants. Cet après-midi, nous avons vu un exemple d'attitude que je déplore. J'ai entendu le député de Beaches nous dire que nous allions devoir mener le plus dur combat de notre vie. Je trouve extrêmement inquiétant qu'un député ose nous dire que ses collègues et lui vont parcourir les rues du Canada pour semer la peur et la zizanie.

En se conduisant comme ils l'ont fait aujourd'hui et en déclarant ce que j'ai lu dans les journaux la semaine dernière, les députés d'en face ont semé la peur parmi les personnes âgées avec la même absence de scrupules que les aigrefins qui les dépouillent de leurs économies. J'ai entendu certains de ces députés parler de demander aux gens de signer des pétitions. Il n'incombe pas à un député de parcourir le pays pour dire aux gens de signer telle ou telle pétition pour forcer le gouvernement à annuler une décision qui leur est préjudiciable.

Des voix: C'est honteux!

M. Duguay: Le 4 septembre, les Canadiens ont exprimé leur confiance dans notre gouvernement. Les initiatives que nous prenons répondent à leurs attentes, puisqu'ils nous ont demandé clairement de remettre de l'ordre dans l'économie du pays. C'est ce que nous faisons. Les choses bougent et on en a bien des exemples. Depuis septembre, nous avons créé plus de 200,000 emplois dont 89,000 en avril seulement. Aujourd'hui, le comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration présente son troisième rapport où il est question d'encourager les gens à l'esprit d'entreprise à venir au Canada, ce qui pourrait créer 200,000 emplois et entraîner des investissements supérieurs à 7 milliards de dollars. Nous avons pris des mesures, afin d'encourager les Canadiens à avoir confiance en leurs talents car, nous savons qu'ils les possèdent.

Ce que nos vis-à-vis disent aujourd'hui, c'est qu'il suffit d'alarmer suffisamment les personnes âgées pour leur faire signer des pétitions et obtenir que le gouvernement revienne à la position de l'ancien gouvernement, qui consiste à dépenser toujours plus en espérant que les choses iront mieux. Mais il faut bien préciser que cet argent supplémentaire qu'ils voulaient qu'on dépense venait des gens qu'ils disent maintenant vouloir protéger.

Les Canadiens sont disposés à assumer leur part des avantages que rapportera ce budget et des sacrifices qu'il impose. J'ai également reçu des appels de personnes âgées qui déploraient, bien sûr, que leurs pensions ne soient plus complètement indexées. En effet, tous les Canadiens ont émis des réserves, car après tout, ce budget les touche tous. Cependant, toutes les personnes âgées avec lesquelles je me suis entretenu ont fini par dire qu'elles comprennent que ce budget est pour le bien de tous les Canadiens et même si elles vont devoir contribuer à remédier à la situation financière difficile que l'ancien gouvernement nous a léguée, elles appuient ce budget de tout cœur.